

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
LEZE ARIEGE  
HAUTE-GARONNE**

**Nombre de membres**

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	39

**N° 02/2018**

**OBJET : Election du 8<sup>ème</sup> autre membre du bureau communautaire**

**L'an deux mille dix-huit et le 11 janvier à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 4 janvier 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Nadine BARRE, Monique COURBIERES, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Chantal LAVAIL, Catherine MONIER, Danielle TENSA,

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEJEAN, Serge DEMANGE, Claude DIDIER, Patrick DISSEGNA, Régis GRANGE, Patrick LACAMPAGNE, René MARCHAND, Serge MARQUIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Wilfrid PASQUET, Jean-Louis REMY, Jean-Claude ROUANE, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI, Michel ZDAN.

**ABSENTS AVEC PROCURATIONS :** M<sup>me</sup> Nadia ESTANG donne procuration à M. Floréal MUNOZ, M<sup>me</sup> Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Serge DEMANGE, M<sup>me</sup> Sabine PARACHE à M<sup>me</sup> Hélène JOACHIM, M<sup>me</sup> Joëlle TESSIER à M. Wilfrid PASQUET, M. Jean-Claude BLANC à M. Joël CAZAJUS, M. Dominique BLANCHOT à M. Pascal BAYONI, M. Michel COURTIADÉ à M. Denis BEZIAT.

**ABSENTS EXCUSES :** Madame Sylvie BOUTILLIER, Monsieur René PACHER.

**ABSENTS NON EXCUSES :** Messieurs Jean-Pierre-BASTIANI, Jean DELCASSE, Nicolas GILABERT, Serge MAGGIOLO, Daniel ONEDA, Alain PEREZ ; Madame Pierrette HENDRICK.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Serge MARQUIER a été nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Président rappelle la délibération n° 36/2017 du conseil communautaire du 7 mars 2017 qui détermine la composition du bureau communautaire suivante : le Président, un ou plusieurs vice-président(s) et 10 autres membres.

Il rappelle également la délibération n° 37/2017 portant élection des 10 autres membres du bureau suivants :

Qualité	Nom	Prénom
1 <sup>er</sup> autre membre	REMY	Jean-Louis
2 <sup>ème</sup> autre membre	ROUANE	Jean-Claude
3 <sup>ème</sup> autre membre	GRANGE	Régis
4 <sup>ème</sup> autre membre	MARQUIER	Serge
5 <sup>ème</sup> autre membre	BLANC	Jean-Claude
6 <sup>ème</sup> autre membre	CAILLAT	Pierre-Yves
7 <sup>ème</sup> autre membre	LACAMPAGNE	Patrick
8 <sup>ème</sup> autre membre	RIVELLA	Alain
9 <sup>ème</sup> autre membre	VESELY	Guy
10 <sup>ème</sup> autre membre	BASTIANI	Jean-Pierre

Monsieur le Président indique que, suite au renouvellement du conseil municipal de Grépiac en octobre 2017, M. Alain RIVELLA ne peut plus être membre du bureau et qu'il convient de le remplacer.

Madame Céline GABRIEL, maire de Grépiac, se porte candidate. Monsieur le Président invite les membres du conseil communautaire à voter, au scrutin secret uninominal à 3 tours.

Considérant les résultats du vote et le procès-verbal annexé à la présente délibération, le conseil communautaire,

**PROCLAME** Madame Céline GABRIEL 8<sup>ème</sup> autre membre du bureau communautaire,

**PRECISE** que les autres membres du bureau sont désormais ainsi dénommés :

Qualité	Nom	Prénom
1 <sup>er</sup> autre membre	REMY	Jean-Louis
2 <sup>ème</sup> autre membre	ROUANE	Jean-Claude
3 <sup>ème</sup> autre membre	GRANGE	Régis
4 <sup>ème</sup> autre membre	MARQUIER	Serge
5 <sup>ème</sup> autre membre	BLANC	Jean-Claude
6 <sup>ème</sup> autre membre	CAILLAT	Pierre-Yves
7 <sup>ème</sup> autre membre	LACAMPAGNE	Patrick
8 <sup>ème</sup> autre membre	GABRIEL	Céline
9 <sup>ème</sup> autre membre	VESELY	Guy
10 <sup>ème</sup> autre membre	BASTIANI	Jean-Pierre

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS